

du **BAS-RHIN**

Arrondissement

de **MOLSHEIM**

Conseillers élus : 13

Conseillers en fonction : 13

Conseillers présents : 12

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 9 janvier 2017 ouverte à 20h00

Convocation remise le 02 janvier 2017 - Séance publique.

Sous la présidence de Mr Gérard STROHMENGER, Maire

Membres présents : Mrs MARCQUE Jean, Mme FRITSCH Viviane, adjoints au Maire ; Mmes ROTHGERBER Heike, SCHIMBERLE Christiane, Mrs ANSTOTZ Robert, ROSIN Alexandre, WETTERWALD David, MEYER Cyrille, KLEIN Jean-Renaud et FINCK David, Monsieur Guillaume GULLY.

Membres absents : Mr BASTIAN Frédéric

Secrétaire de séance : Mr MARCQUE Jean

OBJET 1 : Urbanisme

4 dossiers de déclaration préalable ainsi qu'un avis ABF sont arrivés en mairie la 1^{ère} semaine de janvier, ces dossiers vont être étudiés par la commission d'urbanisme le vendredi 13 janvier 2017.

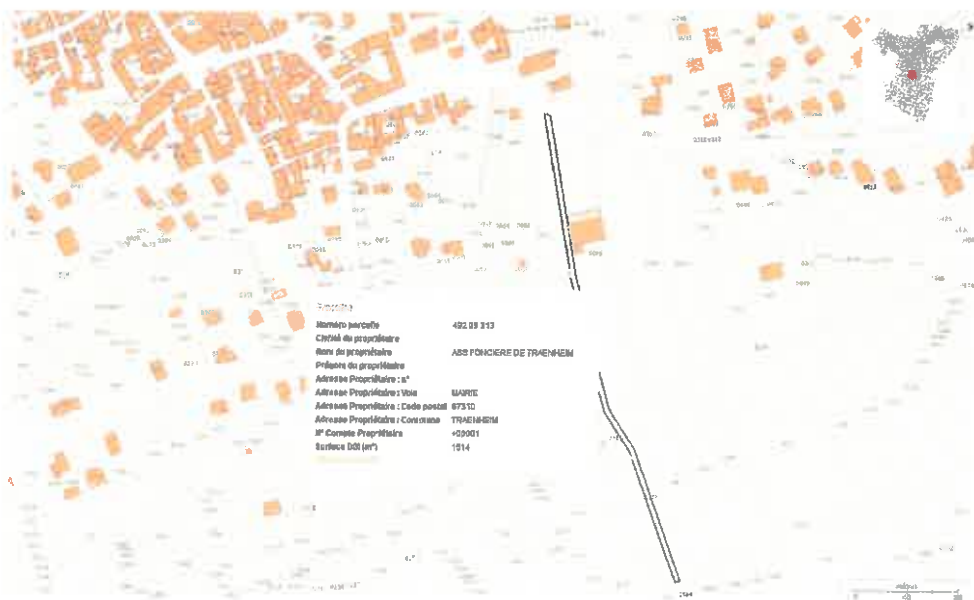
OBJET 2 : Achat de terrain

Rétrocession du chemin N°318 à la commune

Rétrocession du chemin N°49209313 à la commune

Par délibération du bureau de l'AF en date du 14 septembre 2015, il a été décidé de rétrocéder le chemin référencé N°318 à la commune de Traenheim et ce pour 1'€uro symbolique.

Par délibération du bureau de l'AF en date du 5 décembre 2016, il a été décidé de rétrocéder le chemin référencé N°49209313 à la commune de Traenheim et ce pour 1'€uro symbolique.



REÇU le
11 JAN. 2017
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » : -

OBJET 3 : CONTRATS DE FERMAGE

Monsieur le Maire signale au conseil, les propriétés communales sis au lieu-dit Hintere Schliff Section 5 parcelle 163 (cadastrée 6.27 ares) et section 5 parcelle 235 (cadastrée 8.57 ares), parcelles inexploitées qui après de nombreux remblaiements ont perdu une partie de leur superficie.

Ces parcelles situées en zone AOC sont déjà louées.

Après délibération, les conseillers chargent Monsieur le maire de prendre contact avec les personnes intéressées et de renouveler les contrats de bail en cours. Le renouvellement sera également de 18 ans.

Le prix de fermage sera calculé sur un poids de raisins sylvaner, prix régulièrement revalorisé selon l'indice préfectoral.

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » : -

OBJET 4 : MISE EN SOUS-TERRAIN RESEAU ORANGE

Mise en sous-terrain du réseau orange de la rue du Buehlweg, ne se fera pas avant le second semestre 2017.

Un devis concernant les frais d'ingénierie et de génie –civil nous est parvenu, le montant est de 1512€.

Le Devis est accepté.

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » :

OBJET 5 : CONCESSIONS CIMETIERE

La répartition des concessions cimetièrre, se faisaient de la façon suivante :

66.67% à la commune

33.33% au CCAS.

Compte tenu de la dissolution du C.C.A.S, l'ensemble de la somme sera reversée à la commune au compte 70311.

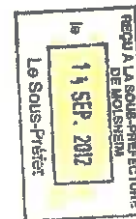
COMMUNE DE TRAENHEIM

CONCESSION AU CIMETIERE

TARIF (entrée en vigueur au 01/01/2013)

DCM du 10/09/2012

Durée	Tombe simple 2 m ²	Tombe double 4 m ²	Tombe triple 6 m ²	Tombe cinéraire 0.5 m ²
15 ans	55 €	102 €	152 €	35 €
30 ans	102 €	202 €	303 €	60 €

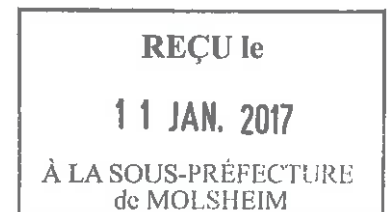


Les tarifs sont inchangés.

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » : -



Divers :

- Les vœux se dérouleront samedi 14 janvier, préparation de la salle samedi à 11H

- une convention d'accompagnement est en cours avec le centre de gestion afin de mettre en place le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires.(RIFSEEP, Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, une mesure gouvernementale obligatoire)

Projets investissements 2017 :

Fermeture préau : 15.000€

Aire de jeux : 7.000€

Abris-bus : 3.000€

Prévision remboursement anticipé emprunt 35.000€

Lampadaires

Les dossiers Adap'

Suite projet église

Extrait certifié conforme au Procès-verbal

Publié le 11 janvier 2016

Transmis à la Sous-préfecture

Le Maire : Gérard STROHMENGER

